

*180 millions d'économies sur les dépenses de biologie*  
**Il est temps de sortir d'une situation absurde !**

C'est avec stupéfaction que le SDB a pris connaissance des informations publiées dans les médias le 27 juin au soir : dans son document « Charges et produits », l'Assurance maladie proposerait de faire, pour la seule année 2020, 180 millions d'euros d'économies sur les dépenses de biologie médicale. Une « proposition » qui est faite au gouvernement alors même que se sont ouvertes le 12 juin dernier des négociations en vue de l'élaboration d'un nouveau protocole d'accord entre l'Assurance maladie et les biologistes médicaux pour une durée de trois ans à compter de 2020.

*« Le SDB s'interroge sur de telles pratiques de gouvernance, explique le Dr François Blanchecotte, président du SDB. Le gouvernement, donneur d'ordre de l'Assurance maladie, se trompe lourdement s'il pense que la transformation du système de santé peut être réussie en menant des discussions non sincères avec une profession prête à s'engager, tout en prévoyant de la démanteler sans aucune idée des conséquences. »*

Le SDB souhaite alerter l'opinion sur les risques d'aggravation des déserts médicaux en raison de la fragilisation de l'offre de biologie médicale sur les territoires. La biologie médicale est une discipline médicale essentielle pour la prise en charge des patients tout au long de leur parcours. L'expertise des biologistes médicaux, professionnels de santé de haut niveau, permet de dépister plus précocement les pathologies et donc de mieux prendre en charge les patients pour un coût moindre pour la collectivité. Ils ont également un rôle majeur dans la détermination des traitements et de leur suivi.

*« Le SDB ne comprend pas l'acharnement du gouvernement et de l'administration à détruire une profession qui propose en vain depuis des années de s'investir dans l'amélioration des parcours de santé des patients et qui a les moyens d'être déterminante dans le virage préventif de notre système de santé », s'interroge le Dr François Blanchecotte. Nous lui proposons encore une fois une autre option : une approche gagnant-gagnant au plus grand bénéfice des Français. Mais pour cela, il faudrait que nos interlocuteurs acceptent de sortir du dogme qui veut que tout vaut mieux que de laisser les biologistes médicaux libéraux français s'occuper de l'avenir de la biologie médicale. Quitte à accepter que la Sécurité sociale française alimente les bénéficiaires de fonds de placements ou de fonds de pension étrangers, ce qui est aujourd'hui le cas. Il est temps de sortir d'une situation absurde qui ne peut, à terme, que se retourner contre ses promoteurs. Mais à quel prix ! »*

#### **A savoir sur le SDB**

Le Syndicat des biologistes (SDB) est né en 1999 de la fusion de quatre syndicats de directeurs de laboratoires de biologie médicale dont l'origine remonte à 1955. Le SDB a pour vocation de rassembler tous les biologistes libéraux, quel que soit leur diplôme d'origine (pharmacien ou médecin). Aujourd'hui, le SDB représente les biologistes médicaux dans l'ensemble des commissions, organismes et Caisses où la profession de biologiste médical doit faire valoir ses positions. Depuis 1999, le SDB travaille en permanence sur des initiatives et des propositions visant à faire connaître la profession, à faire reconnaître l'apport du biologiste médical au sein de l'équipe de soin, et à promouvoir son rôle dans les démarches de prévention et de dépistage.

Le SDB a impulsé la création de Bio Qualité en 2002. Il est à l'origine des journées de dépistage de l'hépatite C en 2000 et les années suivantes ainsi que celui du risque cardio-vasculaire en 2004. Depuis 1955, le SDB organise les JIB, aujourd'hui Journées de l'innovation en biologie, le rendez-vous annuel de la profession.

#### **Contacts Presse**

François Blanchecotte - Président du SDB  
[president@sdbio.eu](mailto:president@sdbio.eu) - 06 08 89 61 02

LauMa communication

Laurent Mignon - [laurent.mignon@lauma-communication.com](mailto:laurent.mignon@lauma-communication.com) - tél : 01 73 03 05 20

Emmanuelle Klein - [emmanuelle.klein@lauma-communication.com](mailto:emmanuelle.klein@lauma-communication.com) - tél : 01 73 03 05 22